

L'ETINCELLE DU CHABAT

Entrée
du Chabat :
18H43

Lekh Lekha / לך לך

Sortie
du Chabat :
19H47

Vendredi 15 octobre 2010 / 7 'Hechvan 5771 : Min'ha : 18H30

Cha'harit de Chabat : 9H00

Cours de Guémara : 16H15 / Cours sur la Paracha : 17H15 / Min'ha : 18H15

Avancer, toujours confiant...

Le roi Salomon nous enseigne (Proverbes 20, 7) : « Quand le juste marche dans son intégrité, heureux ses enfants après lui ! » Les caractéristiques et les pratiques méritoires qu'un homme vertueux développe en lui-même se transmettent facilement à sa descendance, explique Rav 'Hayim de Volozhin. Même s'il a lui-même éprouvé de très grandes difficultés avant de parvenir au degré qu'il a atteint, une fois ces traits et ces qualités devenus parties intégrantes de sa nature, ils les passent automatiquement à ses enfants. Ceux-ci peuvent accéder au même niveau avec un minimum d'efforts, parce que tout est déjà enraciné en eux. Ils n'ont besoin que de les activer. Cela explique comment, à travers les générations, d'innombrables Juifs parmi les plus simples se sont découverts le courage de sacrifier leurs vies « al kiddouch Hachem (« pour sanctifier Son Nom ») plutôt que d'enfreindre un seul mot de la sainte Tora. Comment un tel héroïsme est-il généré ? Comment des hommes qui ne sont ni particulièrement instruits ni de grands penseurs peuvent-ils atteindre un aussi haut niveau de dévotion envers Hachem ? La réponse réside dans l'histoire de nos Patriarches. Ayant surmonté avec succès les « dix épreuves » imposées par Hachem, Avraham a modelé pour le peuple juif un caractère national qui se maintiendra à toutes les époques. En se laissant jeter dans la fournaise ardente de Nimrod plutôt que de renoncer à sa croyance dans le seul vrai Dieu, il a gravé en lui-même et dans sa



descendance la marque d'une dévotion à Hachem plus précieuse que la vie elle-même. En endurant la famine en Canaan, il a incorporé le trait de l'acceptation aveugle des actes et voies de Hachem. Et ainsi de suite. Nous constatons souvent, d'ailleurs, que des Juifs se sentent soudain pris d'une volonté irrésistible de tout quitter pour se rendre en Erets Yisrael. Cette impulsion aussi

est un legs reçu d'Avraham, qui s'est arraché de son milieu d'origine pour se diriger vers ce pays inconnu que Hachem avait promis de lui montrer. Hachem dit à Avram : « Va pour toi hors de ton pays, de ton lieu de naissance et de la maison de ton père, vers le pays que Je te montrerai. »

De nombreux commentateurs font remarquer que la progression de ce verset semble contraire à l'ordre logique. Avraham a d'abord quitté la maison de son père, puis sa ville natale, et finalement son pays. Pourquoi

alors Hachem a-t-il commencé par lui ordonner de quitter son pays, puis son lieu de naissance et, en troisième position seulement, la maison paternelle. Chacun de ces « départs », explique Rav 'Hayim Soloveitchik, comportait sa propre signification. Le fait de s'éloigner de son pays pose une difficulté spécifique, celui d'abandonner son lieu de naissance entraîne une autre, et quitter « sa maison » en suscite une troisième. Hachem a donc donné à Avraham trois mitsvot distinctes, pour chacune desquelles il sera récompensé séparément. Si l'ordre de départ avait été présenté dans l'ordre logique, il y aurait eu une

Centre Communautaire Rachi, 21 bis, Avenue Sainte Marie 94160 Saint-Mandé

Site Internet : letincelle-centrerachi.com / Email : letincelle-sm@wanadoo.fr / Tel : 01.53.66.31.15

seule mitsva : le départ du pays, les deux autres n'en constituant que les préliminaires. En quittant le foyer paternel, il aurait coupé le premier de ses liens avec sa patrie. En abandonnant sa ville, il aurait rompu le deuxième. Et enfin, il aurait émigré et sectionné ainsi l'ensemble des liens. Mais la mitsva fondamentale n'en serait pas moins restée le départ du pays. Voilà pourquoi l'ordre dans lequel les commandements lui ont été dictés a été inversé. Il lui a d'abord été enjoint de quitter sa patrie, puis son lieu de naissance et enfin la maison de son père, indication claire que chaque directive était une mitsva comportant sa propre signification.

Rav Baroukh Baer Leibowitz explique dans le même esprit la fin du verset : « vers le pays que Je te montrerai ». Hachem n'a pas précisé quelle serait la destination d'Avraham. Il l'a simplement dirigé vers le pays de Canaan. Pourquoi Dieu ne lui a-t-il pas explicité d'emblée le lieu où il devait se rendre, s'étonnent les commentateurs ? Hachem a voulu procurer à Avraham, explique Rav Leibowitz, une récompense pour chacun de ses pas au cours de son long voyage. S'il lui avait immédiatement révélé sa destination finale, toute la pérégrination n'aurait constitué qu'un moyen en vue d'une fin, et elle n'aurait comporté qu'un seul but. Avraham n'aurait donc eu droit qu'à une seule récompense pour l'ensemble de son périple. Voilà pourquoi Dieu ne lui a pas divulgué la contrée où il devait se rendre, de sorte que chaque étape, chaque pas franchi, ont constitué l'exécution d'une mitsva spécifique, et lui ont ainsi valu une récompense. Rav Yaaqov Kanievsky, le Steipeler, explique différemment ce silence de la part de Hachem quant à la destination finale d'Avraham. Celui qui entreprend un voyage long et ardu, se remotive en pensant à sa prochaine arrivée. « Plus qu'une semaine ! », se dit-il, ou : « Plus que cent kilomètres ! » Au fur et à mesure que le temps passe, il se sent encouragé par la diminution progressive de la distance restant à parcourir. En outre, quand il approche de sa destination, l'imminence de la fin de son périple et la joie qu'elle inscrit dans son cœur lui injectent de nouvelles forces pour conclure sa marche.

Si Hachem avait révélé à Avraham le but de son déplacement, celui-ci aurait été moins difficile, et il aurait reçu une moindre récompense. De plus, il aurait pu être motivé en partie par le sentiment d'une urgence à atteindre sa destination et non seulement par le désir d'accomplir la volonté de son Créateur. En ne lui précisant pas le lieu où il devait se rendre, Dieu a fait en sorte que Son fidèle serviteur reçoive sa pleine récompense et que ses motifs soient totalement purs.

« Et Je ferai de toi une grande nation, et Je te bénirai, et Je grandirai ton nom. Et tu seras bénédiction. » La Tossefta (Soferim 21, 9) énonce que « le plus grand parmi les géants » dont il est

question dans Josué (14, 15) n'est autre qu'Avraham, qui a mangé et bu autant que soixante-quatorze personnes. Que signifie cette mystérieuse affirmation ? La Tora (Chemoth 24, 1) rapporte que lorsque le peuple juif s'est tenu au pied du mont Sinaï, et que Moché, Aharon, Nadav, Avihou et les soixante-dix Anciens sont montés sur la montagne, « ils ont vu Dieu et ils ont mangé et bu ». L'expression : « ils ont mangé et bu » signifie, selon nos Sages, qu'ils ont joui de la Présence divine. Tels ont été les soixante-quatorze hommes mentionnés dans la Tossefta, indique le Gaon de Vilna. Avraham a éprouvé autant de plaisir spirituel à contempler la Présence divine que ces soixante-quatorze personnalités qui en ont joui au mont Sinaï.

Une interprétation différente est proposée par Rav Avraham Mordekhaï Alter, le Admor de Gour. Des gens peu instruits lui ont demandé un jour de leur expliquer cette mystérieuse Tossefta. Il répondit aussitôt que les soixante-quatorze personnes sont celles mentionnées dans la Tora depuis Noa'h jusqu'à Avraham. La Michna (Avoth 5, 2) nous dit aussi que la récompense du premier de nos patriarches a égalé celles de toutes les dix générations de Noa'h jusqu'à lui-même. La Tossefta, par conséquent, énonce une allusion à cette comparaison. Autrement dit, le « manger et le boire » d'Avraham sont la récompense qu'il s'est acquise et a été l'équivalent de celle recueillie par les soixante-quatorze personnes mentionnées comme représentant les dix générations depuis Noa'h.

Par la suite, le Admor déclara à son frère, Rav Moché Betsalel, à propos de cette rencontre : « M'étant rendu compte que ces gens ne cherchaient qu'à m'importuner, j'ai demandé au Maître de l'Univers de me venir en aide, et l'idée de ce que j'allais leur dire m'a aussitôt traversé l'esprit. En réalité, je n'avais pas eu l'occasion de compter les noms et de m'assurer qu'ils étaient effectivement au nombre de soixante-quatorze. »

Le Miqdach Mordekhaï ajoute un autre commentaire à cette description de la grandeur attribuée à Avraham. Le Talmud (Sanhédrin 11a) mentionne un Tanna appelé Chemouel ha-Qatane (« Samuel le Petit »), qui aurait mérité le don de prophétie autant que le prophète Samuel lui-même. Mais ayant vécu dans une génération qui n'en était pas digne, il n'a pas recueilli ce privilège. S'il était si grand, pourquoi l'a-t-on surnommé « Samuel le Petit ». Cela était dû à l'amointrissement de son statut, explique le Yad Rama. N'ayant jamais pu réaliser pleinement son potentiel, il a été appelé ainsi. Avraham, en revanche, indique le Miqdach Mordekhaï, a atteint l'entière mesure de sa grandeur, bien qu'il ait vécu dans une génération indigne, et s'est donc acquis le titre du « plus grand parmi les géants ».

Une Lumière dans le monde...

...Rabbi 'Haïm 'Hizkiya Médini

Lorsque Rabbi 'Haïm était jeune étudiant, il habitait à Boukhara en Turquie. Il étudiait dans un Kollél (une maison d'étude pour jeunes mariés) et il se consacrait à la Torah en toute sérénité. Dans cette ville, il y avait un homme très riche, Rabbi Zora'h, qui soutenait financièrement le Kollél. C'était un homme respecté et distingué, très écouté aussi. A cette époque, Rabbi 'Haïm 'Hizkiya n'avait pas de relations et ne parlait à personne, car tout son intérêt allait à l'étude de la Torah. Son étude commençait le matin très tôt pour se terminer dans la soirée. Mais il aimait venir toujours un peu plus tôt et partir après l'heure aussi pour profiter un moment encore des délices de l'étude. Ce bienfaiteur le rapprocha de lui et fit preuve à son égard de

grandes marques d'affection et d'encouragement au point que l'un des habitués de la maison d'étude se mit à le jalouser pour les attentions particulières dont il était l'objet. Cet homme était persuadé que, selon toute apparence, le notable devait lui offrir de grosses sommes d'argent. Cela semblait lui faire mal au cœur de le voir passer tout son temps à étudier dans la plus grande tranquillité d'âme. Cet homme était un individu assez corrompu et toujours plein de mauvaises intentions. Il était tout le temps mécontent, grognant contre tout, toujours à la recherche de prétextes pour souiller le nom de Rabbi 'Haïm et se moquer de lui. Un jour, une idée de vengeance germa dans son esprit. Il entreprit de gagner la confiance de la

servante non-juive de Rabbi Zora'h, qui travaillait aussi au Beth Hamidrach. A force de flatteries et avec une hypocrisie à peine dissimulée, il lui glissa à l'oreille : « Si tu remplis pour le mieux la mission que je vais te confier, je te payerai généreusement. » La servante accepta la proposition. L'homme lui dit qu'elle devait, le lendemain matin, sortir du Beth Hamidrach comme prise de panique, et crier que 'Haïm 'Hizkia est un homme méchant, corrompu, et qu'il a fait quelque chose d'ignominieux aux yeux d'Israël, car il avait tenté d'abuser d'elle. Le lendemain matin, Rabbi 'Haïm se dirigeait comme à son habitude vers la maison d'étude, sans avoir le moindre soupçon, car en dehors de ses livres bien aimés, il avait nul autre intérêt. Au bout de quelques minutes, un brouhaha monta de la rue. Il n'y prit cependant pas garde, tant il était plongé dans ses pensées de Torah. La servante avait joué son rôle du mieux possible. Elle était sortie sur la place de la ville et avait crié : « Sortez ce charlatan impur de la maison d'étude ! Vous pensez peut-être qu'il est pur et saint ? Il a fait un acte ignominieux aux yeux d'Israël ! ». Tout le monde se rassembla et prit les paroles de la servante pour argent comptant. Celui qui avait manigancé l'affaire intervint en criant que l'on ne pouvait passer une chose aussi grave sous silence et qu'il fallait immédiatement exiger de Rabbi Zora'h le renvoi du criminel du Beth Hamidrach. Mais le notable qui était à la tête du Kollel, comprit tout de suite qu'on avait monté une infamie contre Rav 'Haïm. Il voulut apaiser les esprits en disant qu'avant d'accuser Rabbi 'Haïm, il fallait vérifier les dires de cette femme. Il demanda que chacun retourne à ses occupations, et s'engagea à vérifier la véracité de ces accusations. Durant une demi-heure, le notable garda son regard fixé sur le Sdé 'Hémed qui, inconscient de l'examen auquel il était soumis, continuait à étudier avec la même ardeur que toujours. Il prit alors la parole en regardant fixement Rabbi 'Haïm. Il frappa sur l'estrade avec force et proclama que Rabbi 'Haïm était un homme saint. Il ajouta que celui qui continuerait à parler sur ce juste ne mettrait plus les pieds ici ! Il interdit de continuer à médire sur cet homme ! La

servante, qui gagnait sa vie de son travail dans la maison d'étude ainsi que dans celle du notable, fut renvoyée, séance tenante. L'individu tortueux qui avait tissé l'infamie et incité la femme à la médisance mourut au cours de la même semaine ! Quelques jours après que la tempête se fût calmée, la servante se présenta à la maison d'étude, un matin de bonne heure, et elle s'approcha de la table où étudiait Rabbi 'Haïm. Elle éclata en sanglots et s'écria : "Pardonnez-moi ! Rabbi ! " Et elle tomba à ses pieds. "Vous savez que j'ai succombé au mauvais penchant, et que j'ai fomenté des méchancetés contre vous. Qu'est ce que je peux faire si je suis un esprit léger ? Que me reste-t-il entre les mains aujourd'hui ? L'argent de cette vile affaire a été englouti, dilapidé ! J'ai été renvoyé de mon travail ! Je veux avouer publiquement ma faute et raconter à tous quel juste et saint homme vous êtes, peut-être que ma faute me sera pardonnée et je pourrais retrouver mon travail ». Rabbi 'Haïm se sentait heureux, car grâce à cet aveu, une grande profanation du nom divin venait d'être évitée. Rav 'Haïm réfléchit et se demanda comment il était possible de grandir le nom divin dans cette histoire. Il se dit que si cette femme avoue sa faute en public, il peut en résulter une profanation encore plus grande du nom divin, si l'on apprend qu'il y avait parmi la communauté juive un homme d'une si terrible vilénie, prêt à monter tout un stratagème de mensonges pour salir le nom d'un bon juif occupé tout le temps à étudier la Torah ! Quel sera l'honneur d'Hakadoch Baroukh Hou dans tout cela ? Il dit alors à la servante : "Laisse les choses comme elles sont. Ne révèle rien de tout cela ! Pour ce qui est de ton gagne-pain, je vais aller chez le notable et le convaincre de te reprendre à son service ; tu n'auras pas besoin de t'avilir en public en racontant ta faute". Ainsi, Rav 'Haïm réussit à ce que la servante retrouve du travail et quand il lui annonça l'heureuse nouvelle, Rabbi 'Haïm raconta plus tard qu'à ce moment-là, ce fut comme si sa tête s'ouvrait, et qu'on lui envoyait en cadeau du Ciel la Torah toute entière ! On put enfin comprendre d'où le Sdé 'Hémed tirait une si étonnante érudition.

L'histoire de la semaine

Mattityahou était un enfant de dix ans, triste et renfermé, qui avait très peu d'amis et restait le plus souvent à l'écart des autres. Mais qui aurait pu le blâmer ? Ses parents avaient divorcé alors qu'il n'avait que cinq ans et depuis cette époque, il n'avait plus jamais revu son père. Sa mère s'était remariée, et son beau-père s'intéressait peu à lui, ni à sa petite soeur. Chaque nuit était un tourment, et chaque jour une occasion de fuir la dure réalité familiale. Mais dans sa tête, Mattityahou ne pouvait pas réellement s'évader. Son Rav, Rav Silver, essayait désespérément d'entraîner le garçon dans la discussion. Mais il n'y parvenait pas. Son esprit était toujours vagabondant. Ses mauvais résultats n'étonnaient personne. Quand arriva la semaine de la Paracha Vayigach, Rabbi Silver décrivit aux enfants la scène du palais égyptien. Il expliqua : « Selon le Midrash, Yéhouda, qui parlait au nom de tous ses frères, avertit Yossef qu'ils commençaient à perdre patience, car leur vieux père Ya'acov attendait leur retour à la maison. Yéhouda expliqua que leur père, déjà attristé par la disparition

d'un fils des années auparavant, ne survivrait pas à la perte d'un second fils, si celui-ci devait être retenu en Egypte. Il menaçait ainsi Yossef de l'éventualité d'une guerre. » La Torah nous explique, continua Rabbi Silver, que Yossef ne pouvait plus se contenir devant la tristesse de ses frères. Les voyant ainsi tourmentés par sa seule faute, il fit sortir tous les égyptiens de la pièce et s'exclama alors : « Je suis Yossef ! Mon père est-il toujours vivant ? » « Les enfants, demanda le Rav, d'après vous, comment Yossef pouvait-il poser une telle question ? Ses frères n'avaient cessé de répéter avec quelle anxiété leur vieux père Ya'acov attendait leur retour à la maison. Donc, Yossef savait que Ya'acov était vivant ! » Rabbi Silver observait la classe silencieuse pour voir si quelqu'un avait une réponse à proposer. Tout à coup, il remarqua qu'au fond de la salle, Mattityahou avait levé la main. Rabbi Silver était interloqué. Il n'avait même pas remarqué que Mattityahou écoutait attentivement.

- Oui Mattityahou, dit Rabbi Silver, as-tu une réponse à cette question ? Le garçon commença à répondre à voix basse presque en chuchotant : « Je crois que je sais ce que Yossef demandait. » - Vas-y, dit le Rebbe avec anxiété. - Yossef savait bien que Ya'acov était toujours vivant, commença l'enfant, mais il n'a pas demandé : « Votre père est-il toujours vivant, mais Mon père est-il toujours vivant ? Pense-t-il toujours à moi ? Après toutes ces années où j'ai été séparé de lui, tient-il toujours à moi ? Me considère-t-il toujours comme son fils ? » Le garçon avala péniblement sa salive, puis ajouta : « C'est ce que Yossef voulait dire quand il a demandé : Mon père est-il toujours vivant ? » Les larmes montèrent aux yeux de Rabbi Silver quand il comprit ce que les garçons de la classe étaient peut-être trop jeunes pour avoir pu deviner. Avec tristesse, il comprit que Mattityahou ne parlait pas seulement de Yossef en Egypte. Il parlait aussi de l'enfant abandonné qu'il était, assis au fond de cette classe. Il parlait de lui-même.

Chaque enfant a sa sensibilité et ses sentiments. Parfois, ils ne peuvent être exprimés verbalement. D'autres fois, les mots sont là, comme des fenêtres

ouvertes sur les pensées de l'enfant. Un professeur ou un parent intuitif peut apercevoir ces fenêtres cachées derrière des rideaux. Avec gentillesse et

compassion, il doit essayer de soulever le voile pour que la personnalité de l'enfant passe au grand jour !

Rav...à 14 ans !

Moshé Shrifi n'a que 14 ans mais une idée très claire de son plan de carrière. Le jeune homme a fait appel à la cour suprême, pour obtenir que son examen d'acceptation de Rav soit corrigé. La Rabanout s'y oppose, et ne cache pas ses raisons : c'est une distorsion inacceptable des règles fixées et des critères exigées. En cause bien sûr le jeune âge du principal intéressé...

La Rabbanout n'a pas longtemps hésité à rejeter une demande jugée incongrue. Mais la médiatisation de l'affaire, rapidement portée devant les tribunaux risque de ne pas lui rendre la tâche facile...

Selon le règlement établi par la Rabbanout seul une personne âgée de plus de 18 ans et ayant étudié dans un établissement talmudique reconnu (Yechiva) pendant plus de quatre années consécutives après sa majorité civile peut prétendre à passer cet examen. Toute exception à la règle risque aujourd'hui de pousser la communauté réformatrice à tenter de faire accepter ses candidats, parmi lesquels un nombre non négligeable de femmes. C'est en tout cas la principale crainte des autorités rabbiniques israéliennes aujourd'hui. Le jeune homme se serait présenté il y a plusieurs mois à l'examen, malgré le refus du comité rabbinique responsable des épreuves. La Rabanout mène aujourd'hui une enquête interne pour éclaircir qui a pu permettre au jeune homme de se joindre aux autres candidats malgré son jeune âge et les instructions données. Le père de Moshé, Nissan Shrifi, est avocat. C'est lui qui a décidé de faire appel à la Cour suprême. A la Rabanout on estime qu'il ne s'agit que d'un problème interne, et que les juges reconnaîtront facilement la non utilité de leur implication

Dans un communiqué du bureau du Rav Shlomo Amar, le porte parole du Grand Rabbin sépharade d'Israël a déploré que « Maître Nissan Srhifi, juriste émérite, n'ai pas su lire et comprendre les règles simples du grand Rabbinat... »



Nouveau !!!
Chaque Chabat, deux heures avant Min'ha
Cours d'initiation à la Guémara
Par notre rabbin Dov Chalom Elbeze
Venez nombreux !

Nouveau !!!
Tous les mercredis matin, cours de Torah après la
Téfila (7H00)
Par le rabbin 'Haïm Ellezam ! On vous attend en
nombre !

Réfoua Chéléma pour :
Chlomo Ben Avraham Vacrate ; Eliyahou Assouline ;
'Haïm Yossef Ben Itah ; Yossef Cohen Tanugi ;
Yé'hriel Abittan ; Sarah Bat Rivka Kosack

*La Séoudat Chélichit de ce Chabat est offerte
par Franck Boutboul pour l'élévation de l'âme
de Guemara Bat Aziza Aouat.*

Tous les mercredis à 20H30
Dans une ambiance conviviale, sympathique et
« de détente »
Cours pour jeunes hommes (13 – 20 ans) de
Yoël Pinto, fils du vénéré Rabbi David Pinto
Sur des thèmes divers et variés !

Centre Communautaires Rachi
21 Bis Avenue Sainte Marie
94160 Saint-Mandé

*Le Kiddouch de ce Chabat est
offert par Eric Fitoussi en
l'honneur de la nomination de
sa fille Tali !
Un grand Mazal Tov et
beaucoup de bonheur ! Amen !*

*L'Étincelle de ce Chabat est dédiée à la Réfoua Chéléma
de Rebecca Bat Saida
Qu'Hashem lui accorde un prompt rétablissement ! Amen.*

Veillez à ne pas emporter l'Étincelle pendant Chabat.